

220517 Rapport synodal suisse – Projet Commission pastorale

## Rapport synodal suisse 2022 – Projet

### PROJET

du rapport synodal suisse 2022

- par la Commission pastorale de la Conférence des évêques suisses
- sur la base de l'évaluation commune des processus synodaux et des rapports synodaux diocésains
- à l'attention de l'Assemblée synodale suisse du 30 mai 2022 au couvent d'Einsiedeln.

Pour une meilleure compréhension de la structure, ce projet contient des indications de travail du secrétariat du synode à Rome (respectivement dans l'encadré). Ces indications seront supprimées dans la version finale.

Les rapports synodaux diocésains sont annexés au rapport suisse.

Les rapports synodaux diocésains peuvent être consultés ici :

DE <https://www.bischoefe.ch/synodaler-prozess/>

FR <https://www.eveques.ch/processus-synodal/>

IT <https://www.ivescovi.ch/processo-sinodale/>

« **Le but de la synthèse** n'est pas de présenter une chronologie des étapes du processus synodal effectivement suivies, ni de rédiger un rapport qui énumère sans discernement tous les points qui ont émergé au cours des travaux. Au contraire, en tant que point culminant du discernement spirituel de la communauté, la synthèse vise à rassembler et à exprimer les fruits du processus synodal d'une manière qui soit compréhensible même pour ceux qui n'y ont pas participé, en indiquant comment l'appel de l'Esprit Saint à l'Église a été compris dans le contexte local. »

Ici et dans les notes suivantes de: *Synodus Episcoporum. Synode 2021-2023. Pour une Église synodale: communion, participation et mission. Suggestions pour les diocèses et les conférences épiscopales sur la préparation de la synthèse*

« **Introduction** : relecture de l'expérience synodale (1-2 pages)

Indiquez les étapes, les tournants et surtout la dimension spirituelle du voyage (difficultés, surprises, etc.). »

## Introduction

### 1. Le contexte de l'Église suisse

- 1.1. Une Église synodale trouve sa mission, sa vocation, dans leur contexte concret. Cela implique une perception précise de la réalité et des défis, ainsi que la capacité d'organiser la mission sur la base d'un pouvoir de décision approprié.
- 1.2. Le processus synodal en Suisse doit être compris dans le contexte de la situation de l'Église en Suisse. Malgré des cultures ecclésiales différentes dans les régions linguistiques, la situation globale est comparable et peut être désignée par trois mots-clés : érosion de la foi, perte de confiance en l'Église et distanciation croissante envers l'Église.
  - 1.2.1. La perte de confiance envers l'Église et ses dirigeants est massive chez les croyants et dans la société. La méfiance est grande.
  - 1.2.2. Les abus sexuels et spirituels de pouvoir dans l'Église et la culture ancienne du secret autour de ces agissements sont une cause essentielle de la perte croissante de crédibilité et de confiance envers l'Église.
  - 1.2.3. De nombreux baptisés appartiennent encore formellement à l'Église et paient l'impôt ecclésiastique, mais ils n'ont plus guère de lien réel avec la vie de l'Église et prennent de plus en plus consciemment leurs distances avec elle.
  - 1.2.4. De nombreux membres distanciés de l'Église prennent connaissance des événements ecclésiaux presque exclusivement par les médias et ne sont présents aux célébrations ecclésiales qu'à des occasions particulières.
  - 1.2.5. L'absence de véritables réformes et les réponses évasives ou dilatoires des responsables ecclésiaux à ces questions suscitent l'incompréhension et le mécontentement général, tant dans l'opinion publique que parmi les membres de l'Église.
  - 1.2.6. L'Église catholique devient de plus en plus un corps étranger dans la société et la culture suisses. Elle est de plus en plus sans voix par rapport à son contexte culturel et social et de moins en moins en mesure de communiquer la signification de la foi aujourd'hui.
  - 1.2.7. Cet éloignement des Églises par rapport à la société et le fait que de nombreux membres de l'Église se détournent massivement de l'Église, de la vie ecclésiale et des sacrements entraînent une augmentation croissante des sorties d'Église.
  - 1.2.8. Dans ce contexte, il est très difficile de convaincre des personnes de s'engager dans l'Église.
  - 1.2.9. Même si la prise en compte des problèmes est similaire, les approches et les solutions concrètes diffèrent culturellement et structurellement selon les régions linguistiques de Suisse. La Suisse romande et la Suisse italienne accordent plus d'importance à la réflexion critique sur le cléricalisme, tandis que la Suisse alémanique met plus résolument l'accent sur les expériences d'exclusion de groupes de personnes, en particulier des femmes, des personnes queer et des jeunes.

### 2. Dans cette situation : échos partagés sur le processus synodal

- 2.1. D'une part, un espoir s'est fait jour pour que, dans l'Église locale comme dans l'Église universelle, un nouveau départ puisse être effectivement amorcé, afin de sortir de l'encroûtement et de la raideur de l'Église ; cet espoir a souvent été lié à un sentiment de "dernière chance" pour des changements déjà souvent réclamés.
- 2.2. D'autre part, des doutes ont été émis sur le sens du processus synodal. Des perspectives de décision et d'action peu claires et le décalage entre la procédure synodale (recherche d'un accord) et la conception démocratique fondamentale, culturellement ancrée en Suisse (procédure de vote), affaiblissent la confiance dans le processus.

- 2.3. La crainte d'une nouvelle frustration des participants aux discussions, étant donné que les processus synodaux précédents ont souvent conduit à des déceptions en raison de leur inefficacité.
- 2.4. Enfin, les questions relatives à la démarche synodale ont suscité des irritations, car elles nécessitaient un travail explicatif important et rendaient la participation difficile.

### **3. Les expériences**

- 3.1. Les discussions ont créé un esprit communautaire générateur d'expériences étonnantes vécues en l'Église : les expériences partagées ont été interprétées comme révélatrices de la présence (manquante) de Dieu.
- 3.2. Les entretiens synodaux ont été perçus comme des expériences spirituelles ou mystiques, au cours desquelles les dimensions d'Église, de rencontre et de vie communautaire ont été vécues de manière nouvelle.
- 3.3. Lorsque l'Église a été perçue comme favorisant la rencontre et la communion, cet aspect de l'Église a été jugé plus important que la dimension de l'Église comme institution.
- 3.4. L'impatience, les blessures, les sentiments d'impuissance et la résignation face au manque de perspectives de réformes sont largement répandus. Lors des discussions synodales, de fortes attentes ont été formulées, mais des craintes ont également été exprimées, à savoir qu'une fois de plus, rien ne changerait.
- 3.5. N'ont participé aux discussions synodales que des personnes proches de l'Église, parfois engagées depuis des années au sein des structures ecclésiales et paroissiales ; il n'a pas été possible de recueillir des voix en dehors de ce cercle somme toute assez restreint.
- 3.6. La proportion de personnes ayant une vision plus « conservatrice » était globalement faible.

## Partie principale

« Corps de la synthèse : discernement des contributions recueillies (6-7 pages)

Cette partie de la synthèse articule la réponse à la question fondamentale du processus synodal (cf. *Document préparatoire*, n. 26<sup>1</sup>), à la lumière des questions thématiques (cf. *ibid.*, n. 30, et *Vademecum*, n. 5.3<sup>2</sup>), en mettant en évidence les principaux fruits du discernement effectué au cours du processus synodal. »

---

### <sup>1</sup> Document préparatoire 26 : « L'interrogation fondamentale

26. L'interrogation fondamentale qui guide cette consultation du Peuple de Dieu, comme cela a déjà été rappelé au début de ce document, est la suivante :

Une Église synodale, en annonçant l'Évangile, « marche ensemble » : comment ce « marcher ensemble » se réalise-t-il aujourd'hui dans votre Église particulière ? Quels pas l'Esprit nous invite-t-il à accomplir pour grandir dans notre « marcher ensemble » ?

Pour répondre, vous êtes invités à :

- a) vous demander à quelles expériences de votre Église particulière cette question fondamentale vous fait penser ?
- b) relire plus profondément ces expériences : quelles joies ont-elles provoquées ? Quelles difficultés et obstacles ont-elles rencontrés ? Quelles blessures ont-elles fait émerger ? Quelles intuitions ont-elles suscité ?
- c) recueillir les fruits à partager : comment résonne la voix de l'Esprit dans ces expériences « synodales » ? Qu'est-ce que l'Esprit est en train de nous demander aujourd'hui ? Quelles sont les points à confirmer, les changements à envisager, les nouveaux pas à franchir ? Où voyons-nous s'établir un consensus ? Quels chemins s'ouvrent pour notre Église particulière ? »

<sup>2</sup> **Vademecum 5.3:** « ... What is the Spirit asking of us? What are the points to be confirmed, the prospects for change, the steps to be taken? Where do we register a consensus? What paths are opening up for our local Church?

To help people explore this fundamental question more fully, the following themes highlight significant aspects of "lived synodality" (PD, 30). In responding to these questions, it is helpful to remember that "journeying together" occurs in two deeply interconnected ways. First, we journey together with one another as the People of God. Next, we journey together as the People of God with the entire human family. These two perspectives enrich one another and are helpful for our common discernment towards deeper communion and more fruitful mission ...: »

## Partie principale

### 1. Compagnons de route/participation

- 1.1. Le baptême est majoritairement évalué comme un critère d'appartenance à l'Église.
- 1.2. L'exclusion des femmes, des LGBTIAQ\*, des jeunes, des divorcés remariés est comprise comme une contradiction interne par rapport à la foi et comme une contradiction avec le baptême.
- 1.3. Les positions officielles de l'Église sur le rôle des femmes, la sexualité et les modes de vie sont perçues comme dévalorisantes et excluantes.
- 1.4. De telles positions et la pratique de l'exclusion sont souvent décrites comme caractéristiques d'une Église cléricale. A l'inverse, la nomination de femmes à des postes et des fonctions à responsabilité est perçue comme un signe d'espoir.
- 1.5. Dans l'ensemble, le regard porté sur l'Église est fortement orienté vers l'intérieur. On constate ici un mode de pensée marqué par le milieu paroissial. Cela sous-tend l'idée que les gens viennent (ou doivent venir) à la paroisse *de l'extérieur*. La perception de la mission d'une communauté ecclésiale *vers l'extérieur* est moins visible.
- 1.6. Les jeunes, les personnes issues de l'immigration et les personnes éloignées de l'Église en particulier ne font guère l'expérience d'une culture de l'attention, de la rencontre et de l'accueil.

### 2. L'écoute

- 2.1. La qualité de l'écoute dans l'Église est appréciée et considérée comme importante, mais elle fait souvent défaut.
- 2.2. Il y a une peur d'affirmer sa propre foi lorsqu'elle n'est pas identique à la foi officielle de l'Église ou qu'elle ne semble pas correspondre au langage de l'Église dont elle s'est éloignée.
- 2.3. Les représentants de la hiérarchie (en particulier les évêques et la direction des diocèses) sont perçus comme peu à l'écoute.
- 2.4. Plus le niveau hiérarchique de l'Église est proche de leur propre réalité (p. ex. la paroisse), plus les personnes se sentent écoutées.
- 2.5. D'autres ont le sentiment d'être écoutés, mais pas pris au sérieux par les responsables ecclésiastiques.
- 2.6. On souhaite et on espère une Église qui accueille tout le monde et qui ne rejette, ne préjuge et ne méprise personne en raison de son genre, de sa sexualité, de son mode de vie, de son statut social ou de son attitude personnelle face à la foi.

### 3. Prendre la parole

- 3.1. Les conditions pour prendre la parole sont :
  - 3.1.1. La confiance envers les personnes concernées.
  - 3.1.2. La réciprocité de la communication dans la parole et l'écoute.
  - 3.1.3. L'admission de sujets délicats, potentiellement conflictuels.
  - 3.1.4. La nécessité de la participation et la transparence dans les processus de décision, et
  - 3.1.5. vis-à-vis de la société : surmonter la distanciation envers les modes d'expression de la foi, par exemple la langue ou la culture de la société

### 4. Célébrations

- 4.1. Le regard porté sur les célébrations et la liturgie conduit à des observations contradictoires :
  - 4.1.1. D'une part, la liturgie de l'Église est vécue comme un lieu d'expérience synodale de l'Église et de stimulation de l'esprit communautaire.

- 4.1.2. D'autre part, les modes d'expression de la liturgie, son langage et ses formes, sont vécus comme incompréhensibles, peu en lien avec l'expérience et l'actualité et peu accueillants.
- 4.1.3. En outre, la liturgie ne rassemble souvent plus qu'un noyau intérieur de fidèles - pour beaucoup d'autres, elle reste incompréhensible et inaccessible.
- 4.2. Les attentes sont les suivantes :
  - 4.2.1. La langue et l'expression de la liturgie doivent être adaptées aux contextes culturels et leur beauté doit être promue de manière plus consciente et culturellement appropriée.
  - 4.2.2. La diversité des célébrations liturgiques et des formes spirituelles doit être encouragée afin d'atteindre des personnes différentes.
  - 4.2.3. La dimension synodale de la liturgie doit être mieux respectée et les étroitesse cléricales doivent être évitées.

## **5. Coresponsabilité dans la mission**

- 5.1. Le fait de lier de larges pans de la responsabilité en Église à la consécration exige que les conditions d'admission soient élargies. L'exclusion de groupes entiers (femmes, personnes mariées) affaiblit l'acceptation de l'ordre institutionnel et de ses représentants ecclésiastiques.
- 5.2. La structure pyramidale de l'Église, en particulier la volonté de supériorité et de pouvoir de certains membres du clergé, est considérée comme un obstacle à l'exercice de la coresponsabilité dans la mission de l'Église.
- 5.3. La coresponsabilité dans la mission de l'Église présuppose la reconnaissance et la promotion des charismes et des vocations propres chez les croyants.
- 5.4. Là où la mission de l'Église est avant tout comprise comme un engagement pour son propre maintien, pour la préservation des structures traditionnelles, la disposition à la coresponsabilité diminue fortement.
- 5.5. De nombreux parents ne sont plus guère en mesure de transmettre à leurs enfants des contenus de la tradition chrétienne et de leur faire comprendre que l'Évangile et l'engagement ecclésial enrichissent la vie, fondent une communauté et donnent du sens.
- 5.6. L'engagement dans le domaine diaconal est varié. En même temps, la défense des personnes pauvres et marginalisées recèle parfois un germe de conflit en l'Église et dans la société, ce qui freine les gens dans leur engagement, d'autant plus que la capacité à gérer les conflits n'est guère développée et exercée au sein de l'Église.

## **6. Mener le dialogue en l'Église et dans la société**

- 6.1. L'expérience d'un dialogue abouti est rarement vécue dans l'Église et dans la société.
- 6.2. Les prises de position politiques ou éthiques de l'Église sont source de conflits lorsqu'elles sont perçues comme paternalistes ou discriminatoires.
- 6.3. Un dialogue abouti suppose, dans l'Église comme dans la société, des relations de confiance. Or, l'Église catholique en particulier ne jouit plus que d'une confiance limitée en tant qu'institution en Suisse.
- 6.4. L'Église catholique est perçue comme peu ouverte au dialogue. Sa capacité à supporter et à admettre des opinions, des croyances et des valeurs diverses est considérée comme peu développée.
- 6.5. Dans les dialogues, on attend des compétences professionnelles et scientifiques. Or on a souvent l'impression que les connaissances scientifiques ne sont pas reçues sérieusement, ce qui nuit à la crédibilité des dialogues.

- 6.6. Les fidèles qui ont participé aux discussions synodales souhaitent une Église tolérante à la pluralité et capable de gérer les conflits, qui supporte également les processus de dialogue difficiles et se montre elle-même capable d'apprendre.
- 6.7. Dans le domaine de la diaconie, des conflits éclatent parfois à propos de positions de l'Église sur des questions sociales et politiques, et de la prise en compte du rôle de l'Église dans la société.
- 6.8. Il est considéré comme important de mener des dialogues non seulement au niveau intellectuel et académique, mais aussi avec des personnes touchées par la pauvreté. À côté des offres destinées aux universitaires, il devrait également y avoir des propositions de dialogue avec des personnes issues d'autres groupes de la population, y compris des groupes défavorisés.
- 6.9. Au sein de l'Église, la structure hiérarchique apparaît antinomique pour un véritable dialogue. En particulier, la survalorisation du rôle des prêtres et leur prééminence au sein du peuple de Dieu empêchent un dialogue véritable.
- 6.10. Beaucoup d'obstacles au dialogue proviennent de l'utilisation du langage ecclésiastique, qui n'est plus compris par de nombreuses personnes. Beaucoup ne comprennent pas les documents épiscopaux ou n'en prennent même plus connaissance.
- 6.11. La manière d'aborder la réalité des abus de pouvoir dans l'Église discrédite celle-ci aux yeux de nombreux croyants et d'une grande partie de l'opinion publique en tant que partenaire de dialogue et de témoin du Royaume de Dieu.

## **7. Échange avec d'autres confessions chrétiennes**

- 7.1. Pour de nombreux croyants, l'échange et la coopération avec des chrétiens d'autres confessions font partie du quotidien dans une Suisse pluriconfessionnelle.
- 7.2. De nombreuses personnes vivent dans des familles de confessions mixtes. Dans l'ancienne génération en particulier, les blessures causées par les représailles de l'Église contre les couples mixtes sont encore douloureusement présentes dans les mémoires.
- 7.3. La pratique de l'hospitalité eucharistique est considérée par beaucoup comme un désir ancien, particulièrement adapté.
- 7.4. De nombreux croyants ne voient plus dans les différences confessionnelles des raisons fondamentales de se dissocier. Ils ne comprennent pas que le parrainage dans l'Église catholique soit lié à l'appartenance au catholicisme.
- 7.5. L'œcuménisme entre les Églises chrétiennes est nouvellement mis au défi par l'apparition croissante de nouvelles Églises et confessions à cause de la migration, par exemple les Églises orthodoxes ou les Églises libres.
- 7.6. Les croyants ont plus ou moins de facilité à échanger avec des chrétiens d'Églises libres ou orthodoxes, selon leur propre orientation spirituelle et leur formation religieuse. Le dialogue avec les croyants adeptes d'une interprétation fondamentaliste de la Bible est considéré comme difficile.
- 7.7. Le dialogue interreligieux, qui semble aujourd'hui presque plus important encore que le dialogue purement intra-chrétien, est omis.

## **8. Autorité et participation**

### **8.1. Cléricalisme**

- 8.1.1. Le cléricalisme sape toutes les attitudes et pratiques synodales authentiques dans l'Église.
- 8.1.2. Le ministère sacerdotal a donc besoin d'une compréhension renouvelée pour pouvoir servir l'Église synodale.
- 8.1.3. Dans de nombreux débats synodaux, la conception du rôle de certains prêtres suscite des critiques. Une autorité étroite et marquée par l'arbitraire, notamment hiérarchique et sacerdotal, est contraire à l'Évangile et aux attentes d'une Église synodale.

- 8.1.4. La critique de l'autorité sacerdotale se fonde sur l'observation de la mentalité cléricale, l'abus de pouvoir, la méconnaissance des réalités de la vie et de la culture en Suisse, la dévalorisation des femmes et le rejet des personnes issues de la mouvance LGBTIAQ\*, le repli sur des représentations identitaires individuelles de la condition sacerdotale, le manque d'attention aux personnes, le désintérêt pour les pauvres, etc.
- 8.1.5. Des fidèles affirment que des expériences négatives avec des prêtres les ont amenés à prendre leurs distances, à être indifférents ou même à s'opposer à l'Église.
- 8.1.6. En Suisse alémanique notamment, l'exclusion des femmes du ministère sacerdotal n'est plus jugée acceptable.
- 8.2. Partage du pouvoir
  - 8.2.1. De nombreux croyants souhaitent une Église dans laquelle l'autorité et le pouvoir sont partagés de manière nouvelle entre les ministres ordonnés et les laïcs.
  - 8.2.2. A la concentration du pouvoir entre les mains des prêtres ou des évêques doit succéder un partage effectif du pouvoir et un partage plus large des responsabilités.
  - 8.2.3. Les traditions des ordres religieux sont considérées comme le point de référence d'une Église synodale. En leur sein, le partage du pouvoir et les pratiques démocratiques dans l'exercice de l'autorité vont de soi depuis longtemps.
  - 8.2.4. Dans les cantons suisses où l'exercice du pouvoir ecclésiastique est régi par le système dual, il existe également de bonnes expériences de pouvoir partagé. En même temps, le système dual actuel reste encore en deçà de la compréhension d'une Église synodale, raison pour laquelle il doit être intégré dans les réflexions sur le développement d'une Église synodale en Suisse.
  - 8.2.5. Les structures ecclésiales qui risquent de s'opposer à une Église synodale font l'objet de critiques. C'est surtout la structure paroissiale, avec la position centrale du prêtre, qui fait l'objet de critiques lorsqu'il fait obstacle à une conception plus égalitaire des rôles et des modèles d'autorité.

## 9. Discerner et décider

- 9.1. La compréhension du devoir du discernement en tant que processus spirituel est vivante en Suisse. La messe et la prière sont considérés comme des piliers importants de ce processus.
- 9.2. Toutefois, savoir comment renforcer le discernement et la prise de décision comme pierre angulaire d'une culture ecclésiale dotée d'une structure correspondante reste une question ouverte.
- 9.3. Reste souvent obscure la manière dont se déroulent concrètement les processus de discernement et le lien entre le discernement spirituel et les connaissances scientifiques et les faits empiriques. A cet égard, il est attendu une organisation raisonnable et compréhensible.
- 9.4. Le travail de discernement nécessite à la fois une grande confiance mutuelle et une grande transparence, afin d'éviter une approche manipulatrice de la spiritualité.
- 9.5. En outre, à tous les niveaux hiérarchiques de décision de l'Église, la manière dont se déroulent concrètement les processus de discernement et de décision reste souvent peu claire. En particulier dans le contexte de la culture démocratique de la Suisse, avec des procédures clairement réglementées et une grande transparence dans la consultation, la discussion et la prise de décision, l'Église catholique est mise au défi de concevoir ses propres voies de décision de façon participative et transparente.
- 9.6. Lorsque les décisions prises ne reflètent pas les résultats du discernement et de la consultation et qu'elles ne sont pas justifiées de manière plausible, les processus de discernement perdent en crédibilité. Par conséquent, la motivation à participer aux organes correspondants, par exemple aux conseils, diminue.

9.7. Dans l'Église catholique, les paroisses constituent un niveau important de discernement et de décision. Il n'est pas rare que les occasions et les structures de travail de discernement y fassent défaut. Du coup, les décisions ne sont pas comprises, les personnes ne se sentent pas prises au sérieux et se détournent de la paroisse.

## **10. Se former à la synodalité**

- 10.1. En certains endroits, il existe déjà dans les paroisses et les diocèses une tradition de délibération synodale, de discernement et de recherche de consensus. L'action de l'Esprit saint y est perceptible, une perception de la réalité mystique de l'Église apparaît.
- 10.2. Une telle expérience présuppose une culture synodale qui doit être établie et exercée patiemment, de manière fiable et pratique. C'est ainsi que la confiance peut grandir, tout comme une compréhension spirituelle toujours plus profonde de la synodalité.
- 10.3. Une tâche permanente du développement synodal de l'Église est, outre l'écoute mutuelle et la prise au sérieux, la capacité d'autocritique de la part des personnes et notamment des groupes qui ne font pas encore partie de la communauté synodale ou qui ne peuvent pas, jusqu'à présent, se sentir invités et accueillis.
- 10.4. La formation en matière de synodalité exige également de surmonter la peur de prendre la parole ou de partager ses propres expériences, ses questions et ses points de vue, et d'accepter les contributions des autres, même si les différentes opinions révèlent des divergences.
- 10.5. La crédibilité de l'Église synodale croît avec sa capacité à respecter et à reconnaître la liberté de chaque baptisé et de chaque être humain.
- 10.6. L'expérience du respect est une condition nécessaire pour participer comme chrétien(ne) par un engagement personnel à la construction d'une Église synodale et ne pas se contenter de consommer des prestations pastorales.
- 10.7. En de nombreux endroits, les prêtres sont des personnes clés pour la réussite d'une Église synodale. En conséquence, la formation initiale et continue des prêtres ainsi que des autres responsables paroissiaux doit contribuer à la formation d'une attitude et d'un rôle synodaux. Ces personnes doivent être formées et soutenues pour que leur ministère serve à la participation de tous à une Église synodale.

## **11. Votes minoritaires**

- 11.1. Le présent rapport représente un résumé consensuel des contributions au processus synodal. Bien sûr, il y a aussi eu des voix discordantes.
- 11.2. Les avis minoritaires vont dans le sens
  - 11.2.1. de ne pas modifier le rôle des prêtres et la forme hiérarchique actuelle de l'Église,
  - 11.2.2. à limiter l'influence des laïcs dans l'Église, et
  - 11.2.3. à préserver et à promouvoir davantage les formes traditionnelles de la liturgie.
- 11.3. Il convient de compléter et de rappeler que la participation aux débats synodaux a surtout mobilisé des personnes proches de l'Église et engagées par exemple dans des paroisses. Les positions et les attitudes de nombreux membres distants de l'Église n'ont guère été prises en compte.

**Perspectives**

« *Conclusions : prochaines étapes (1-2 pages)*

Les conclusions pourraient indiquer les étapes à suivre pour répondre à ce qui a été reconnu comme l'appel ou les appels de l'Esprit Saint, en soulignant en particulier les points sur lesquels il est considéré comme important de solliciter ultérieurement le discernement de l'Église. »

## Perspectives

- 1. Mettre fin à l'exclusion de groupes de personnes : le rejet ouvert ou indirect ou la dévalorisation de groupes humains est contraire à une Église synodale tout comme à la promesse de l'Évangile.**
  - 1.1. Les femmes attendent à juste titre la pleine reconnaissance de leur dignité et de leurs droits égaux à ceux des hommes. Leur large exclusion dans la participation aux décisions, le pouvoir et la prêtrise est, pour beaucoup, incompatible avec l'Évangile et l'action de Jésus.
  - 1.2. L'exclusion et la dévalorisation des personnes queer sont également rejetées comme contraires à l'Évangile et à la foi vécue.
  - 1.3. La morale sexuelle et l'enseignement de l'Église doivent être révisés dans le cadre d'un dialogue synodal en lien avec les expériences des personnes et en prenant en compte sérieusement les recherches scientifiques et empiriques, et les propositions pastorales de l'Église doivent être modifiées en conséquence. Les attitudes pastorales fondamentales d'*Amoris laetitia* doivent être davantage mises en valeur.
  - 1.4. L'attitude de l'Église envers les divorcés remariés suscite également l'incompréhension. Le témoignage que donne l'Église d'un Dieu d'amour et de miséricorde est discrédité par l'exclusion des divorcés remariés des sacrements.
  - 1.5. Les réglementations au cas par cas concernant l'admission des divorcés remariés aux sacrements et le mandat ecclésiastique des agents pastoraux dont la forme de vie ne correspond pas aux normes en vigueur sont considérées comme insuffisantes. Elles dépendent du bon vouloir du ministre compétent et ne répondent pas à l'attente d'un réexamen fondamental des situations correspondantes.
  
- 2. Dépasser le cléricalisme : le rôle des prêtres dans une Église synodale doit faire l'objet d'une réflexion et d'une définition fondamentalement nouvelles - et ce :**
  - 2.1. au regard des structures et des effets du cléricalisme dans l'Église,
  - 2.2. au regard des expériences d'abus de pouvoir spirituel et sexuel,
  - 2.3. au regard du caractère sacramental conféré à tous les baptisés, détenteurs de la dignité sacerdotale,
  - 2.4. au regard du lien entre les différents ministères, charismes et vocations dans l'Église,
  - 2.5. au regard du lien entre le ministère sacerdotal et les expressions liturgiques de la sacramentalité de l'Église, en particulier la célébration de l'eucharistie et l'onction des malades,
  - 2.6. au regard des conditions d'accès au sacerdoce qui, aux yeux de beaucoup, doit être ouvert aux femmes et aux personnes mariées, et
  - 2.7. au regard des nécessités et des exigences des différents contextes culturels dans le monde et la possibilité de créer des solutions différentes selon les régions.
  
- 3. Partager le pouvoir : la participation à une Église synodale présuppose la participation aux processus de discernement comme de décision.**
  - 3.1. La concentration du pouvoir de décision ecclésial entre les mains des clercs doit cesser à tous les niveaux de l'Église si l'on veut qu'une Église synodale réussisse.
  - 3.2. Le peuple de Dieu doit être effectivement impliqué dans le choix des ministres de l'Église. Cela vaut en particulier pour la désignation des évêques.
  - 3.3. En même temps, l'étendue des pouvoirs de l'évêque doit être examinée de manière critique et être limitée. Dans une Église synodale, la crédibilité de la fonction suppose un partage du pouvoir et des responsabilités, ainsi qu'un contrôle transparent et une obligation de rendre compte de l'exercice du ministère.

3.4. La synodalité doit être développée et établie à la fois comme une culture au sein de l'Église et avec des processus transparents et des structures fiables. Ce processus évolutif doit être défini et décidé afin que la synodalité ne reste pas un thème saisonnier de l'Église.

**4. Respecter la contextualité et promouvoir la régionalisation : une Église synodale se manifeste toujours dans des contextes concrets. Elle est toujours engagée dans des situations concrètes.**

4.1. Compte tenu des différences culturelles et des défis spécifiques à chaque contexte pour la mission de l'Église, il est nécessaire d'instaurer au niveau de l'Église universelle des niveaux de responsabilité régionaux dotés de tâches propres et de compétences organisationnelles et décisionnelles.

4.2. Il convient de tenir compte des espaces culturels et des régions linguistiques ainsi que des régions politiquement cohérentes. Ainsi, le principe socio-éthique de la subsidiarité peut être mieux mis en valeur dans l'Église universelle.

4.3. Dans ce sens, il est nécessaire pour une Église synodale d'élargir les responsabilités, les aptitudes et les compétences des conférences épiscopales nationales, afin de mieux soutenir le développement de la mission de l'Église dans les contextes des pays.

**5. Redynamiser la liturgie : la liturgie en tant que lieu d'expérience de l'Église synodale présuppose de dépasser son éloignement culturel.**

5.1. Des espaces d'une véritable inculturation en matière liturgique doivent être créés.

5.2. Les espaces pour des adaptations régionales des formes d'expression liturgiques doivent être élargis.

5.3. Pour cela, une Église synodale a besoin de la confiance de l'Église mondiale dans les responsables locaux, dans leurs connaissances et leurs capacités à trouver et à adopter, avec le peuple de Dieu, des modes d'expression d'une liturgie vivante au sein d'un espace culturel.

**6. Les points aveugles : le processus synodal est un chemin d'apprentissage qui n'en est qu'à ses débuts.**

6.1. Le dialogue avec les personnes distantes de l'Église et avec les jeunes ne réussit que rarement ; les participants aux entretiens représentent principalement des collaborateurs et des personnes liées à l'Église.

6.2. Le dialogue avec la société reste également faible. On constate ici un éloignement progressif de l'Église par rapport à la société.

6.3. De même, le dialogue avec les personnes touchées par la pauvreté ou marginalisées trouve peu de place.

6.4. Une participation accrue des laïcs aux décisions est l'une des caractéristiques centrales d'une Église synodale. En Suisse, cela exige de clarifier le rapport entre la synodalité et les structures ecclésiales "duales" en œuvre dans une grande partie du pays. Lors des entretiens synodaux, les structures ecclésiales "duales" ont été considérées comme des atouts et des chances pour une démarche synodale. Toutefois, la répartition des compétences et la complexité des structures qui y sont liées constituent également de véritables défis pour une Église qui s'engage résolument sur la voie de la synodalité. Ces défis doivent être relevés conjointement par les responsables pastoraux et les autorités de droit public ecclésiastique.